



BILANS DE COMPETENCES

“Accompagner, conseiller et sécuriser le
parcours professionnel”



Arty Pic Formations - Association loi 1901
18 lotissement Pioch Herbaut 34270 LES MATELLES
985 256 981 00012 - APE 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 76341393734

1



A PROPOS



ARTY PIC – ASSOCIATION LOI 1901 CRÉÉE EN 2024

L'Association a pour objet :

- **La formation des artistes et des professionnels de la culture : formations artistiques et professionnelles.**
- La production, la diffusion et l'organisation de spectacles et de festivals, et notamment la production de spectacles dans le cadre de la restitution d'actions culturelles visant à donner accès à la culture dans des territoires enclavés à des publics éloignés de la culture, sur des projets privilégiant l'inclusion sociale, la mise en valeur du patrimoine culturel local et le développement durable,
- Les actions culturelles à destination des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, dans les zones prioritaires de la ville, dans les ZRR et ZEP, MECS
- L'accès à la culture comme gardien de la démocratie,
- La production de vidéos, de phonogrammes, de livres et de tout support promotionnel et/ou commercial contribuant à aider au développement de la carrière des artistes,
- L'Aide à l'administration des individus, compagnies, associations, collectifs d'artistes.



NOS VALEURS

SOLIDARITÉ

Arty Pic est une association qui défend l'inclusion, l'accès à la culture pour tous quelque soit l'origine, la culture, la religion, le genre, la situation de handicap éventuelle etc.

CONFIDENTIALITE

Dans le cadre d'un Bilan de Compétences, nous vous garantissons une confidentialité stricte inhérente à la pratique des Bilans de Compétences. Chaque consultant signe une charte en ce sens.

PARTAGE

Tous nos spectacles, animations musicales, concerts ou actions culturelles sont organisés dans le but de partager avec le plus grand nombre un moment de joie et de détente !



L'ÉQUIPE



SEBASTIEN SOUYRI

Président, Architecte



CHRISTINE MALGOUYRES

Trésorière, Thérapeute



VIRGINIE SOUYRI

Directrice et Formatrice certifiée en bilan
de compétences



BILANS DE COMPETENCES



Une formatrice spécialisée et titulaire de la certification RS6780 lui permettant de réaliser des bilans de compétences.



Spécialiste de l'accompagnement professionnel dans les secteurs de la culture et des médias, mais pouvant accompagner les bénéficiaires dans n'importe quel secteur d'activités, notre consultante **vous permettra de vous centrer sur vos objectifs professionnels et/ou d'explorer de nouvelles perspectives de carrière afin d'aborder au mieux les périodes de transition qui marquent de plus en plus fréquemment les parcours professionnels.**

Le bilan de compétences est un véritable outil de pilotage de carrière.



ORGANISATION ET DUREE

Entretien préliminaire (RDV info bilan de 30 minutes) pour :

- Fournir au candidat une information complète sur le centre de formation, le déroulement du bilan de compétences (les différentes phases et les différents objectifs), la loi, la charte de confidentialité ainsi que sur les modes de financement, la situation de handicap...
- **Valider l'engagement des parties dans la démarche.**

Durée totale 24h réparties comme suit :

Phase Préliminaire : 2h d'Entretien Diagnostic

Phase d'investigation : 11h de RDV individuels avec la consultant(e), répartis en 2 RDV de 2h et 4 RDV d'1h30 et 1 RDV d'1h

Phase de conclusion : 1 RDV de 2 h

Travail personnel : 9h

1 RDV Bilan à 6 mois

Matériel utilisé : Différents tests choisis en fonction des résultats de l'analyse du besoin.



Coût : 1590€ TTC

(Entretien préliminaire – RDV Info bilan gratuit !)

Financements possibles :

CPF, France Travail, OPCO, Région, Financement personnel

Délais d'accès : Environ 15 jours après la validation du financement



PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ



PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé. Le bilan de compétences est accessible à tous ceux qui souhaitent prendre le temps de réfléchir et de dynamiser leur parcours professionnel.

Sa réussite nécessite une implication du bénéficiaire dans la démarche.

PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant une expérience professionnelle :

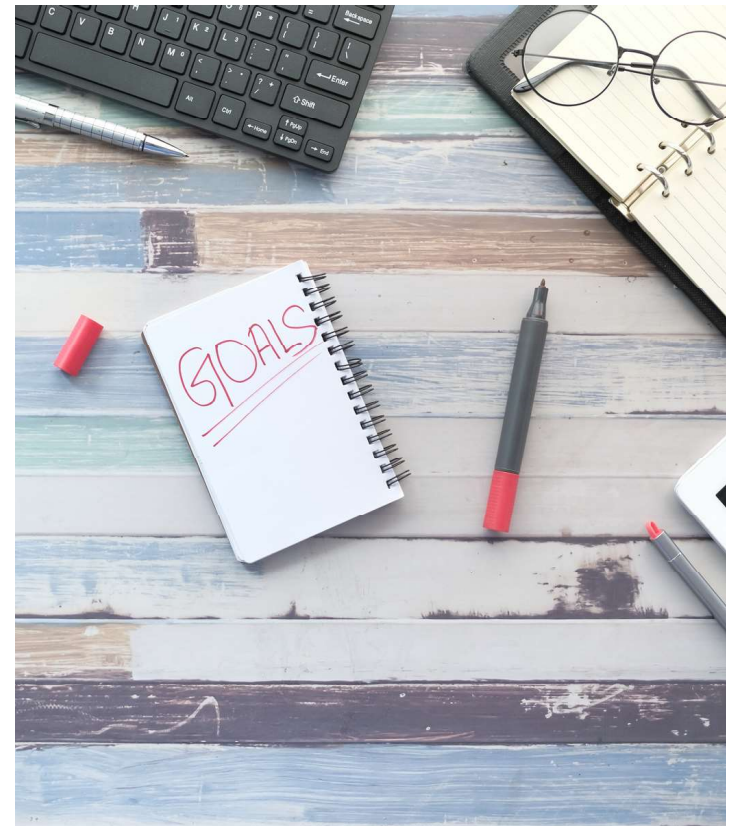
- Les salariés du secteur privé,**
- Les demandeurs d'emploi et/ou intermittents,**
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.),**
- Les indépendants.**



LES OBJECTIFS

Les objectifs du Bilan de Compétences sont :

- Établir l'état des lieux du parcours professionnel.
- Évaluer les connaissances, savoirs et acquis.
- Valoriser les compétences et acquis professionnels.
- Identifier les compétences transférables, repérer les potentialités.
- Évaluer l'aptitude à évoluer dans d'autres domaines.
- Engager une réflexion sur les motivations et priorités.
- Identifier les opportunités d'évolution professionnelle.
- Recenser les facteurs favorisant la réalisation du projet.
- Définir les pistes d'évolution en fonction du profil.
- Vérifier et valider la faisabilité du projet professionnel.



LE DÉROULÉ

La phase préliminaire : Entretien Diagnostic – Analyse du besoin (2h)

Avant de réaliser un bilan de compétences, il est nécessaire d'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire afin de déterminer le format le plus adapté à la situation.

Cette phase sert à clarifier la demande du candidat auprès du consultant et à poser les bases du bilan de compétences.

A l'issue de cet entretien, le consultant et le bénéficiaire pourront déterminer l'objectif du bilan de compétences :

- Bilan de « Reconversion / Réorientation professionnelle »
- Bilan de « Validation du projet professionnel »
- Bilan « Evaluation des compétences dans l'objectif d'une Evolution Professionnelle »



Objectifs :

- Analyser la demande du bénéficiaire. Permettre au bénéficiaire d'expliquer sa situation et ses besoins, et ce qui l'a mené à réaliser un bilan de compétences et en fixer l'objectif ;
- Établir les bases du bilan de compétences en rappelant au candidat les conditions ainsi que les méthodes et techniques à utiliser, en fonction de l'objectif défini ;
- Permettre au candidat de comprendre les principes d'utilisation des conclusions du bilan.



LE DÉROULÉ

La phase d'investigation (11h)

A l'aide de tests choisis (Central test) selon l'analyse du besoin en phase préliminaire et de la restitution des résultats, l'accompagnement permettra de faire :

- L'analyse des compétences et des réalisations professionnelles,
- L'identification des motivations, intérêts et des besoins professionnels,
- Identification du système de valeurs personnelles,
- Exploration des modes de fonctionnement et des traits de personnalité,
- Le recensement des aptitudes personnelles et professionnelles,
- L'exploration des pistes portées par le bénéficiaire et celles émergeant lors de la phase de tests,
- L'investigation portant sur des métiers en phase avec ses compétences et ses potentiels,
- La recherche de formations éventuelles pour atteindre ses objectifs.

Travaux inter séances : Fiches métiers / Prospection / Données sociaux économiques.



Objectifs :

- Analyser les facteurs de réussite et/ou des freins à l'évolution professionnelle,
- Identifier les compétences transférables,
- Construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence,
- Identifier et étoffer son réseau professionnel,
- Élaborer une ou plusieurs alternatives.

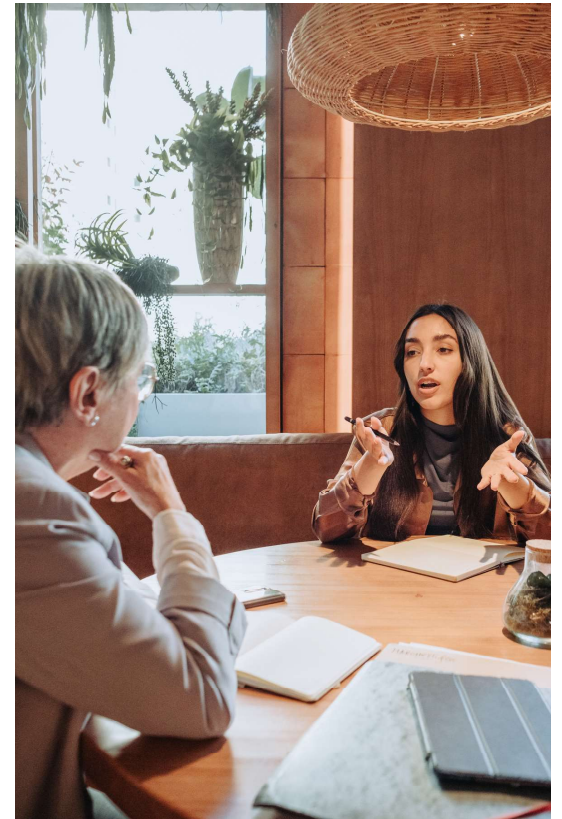


LE DÉROULÉ

La phase de conclusion (2h)

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Elaborer un plan d'action,
- Définir les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs,
- Analyser des premières démarches et des éventuels freins à l'action.

Entretien Bilan (gratuit) de 1h, 6 mois après l'entretien de conclusion



MODALITÉS & INFOS PRATIQUES

Modalités d'évaluation

- **En cours de bilan** : points réguliers avec la consultante dédiés au suivi des acquis ainsi qu'à l'avancement de la réflexion.
- **En fin de bilan** : document de synthèse et plan d'action.
- **6 mois après la fin du bilan** : Questionnaire d'évaluation et entretien individuel pour suivi du plan d'action.

Informations complémentaires

- **Délais d'accès**

Environ 15 jours après la validation du financement (CPF, France Travail, OPCO).

Financement personnel ou employeur : Dès signature de la convention.

- **Accessibilité**

RDV en visioconférence ou en présentiel sur demande dans un lieu aux normes PMR à Montpellier.

Pour toute autre situation particulière, contactez-nous : nous mettons en place la recherche de solutions et d'aménagements adaptés (Réfèrent handicap : Flavie Dhordain).



Pour vous inscrire ou pour tout renseignement:
www.artypic-prod.com

Mail : virginie.souyri@artypic-prod.com
Téléphone : 06 15 37 57 89

Arty Pic Formations - Association loi 1901
18 lotissement Pioch Herbaut 34270 LES MATELLES
985 256 981 00012 - APE 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 76341393734

Arty Pic Productions - Association loi 1901
120, rue Adrien Proby
34090 MONTPELLIER
985 256 981 00020 - APE 9001Z

